

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 03 JUIN 2019

L'an **deux mille dix-neuf** et le **trois** du mois **de juin** à **14 h 05**,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **28 mai 2019.**

Date d'affichage : **28 mai 2019.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO –

MM. Armel AÏTA - Henri COSENZA - Francis GRAÖ – Antoine PES - Serge VASELLI –

Etaient absents : MM. Bernard BATIFOULIER – Lionel VOGEL – Denis MALOSSANE -

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI –

DELIBERATION N° 2019/24 Pour : 06 Contre : 00 Abstention : 01

OBJET : BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°01

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que cette décision modificative concerne un virement de crédit en section de fonctionnement.

En effet, Monsieur le Percepteur a demandé au service comptable de comptabiliser la subvention octroyée à la crèche « La Marelle Enchantée » à l'article 6574 : Subventions de fonctionnement accordées aux associations

Dans ces conditions, il faut procéder au virement de la somme de 37 750 € du compte 611 au compte 6574.

Après avoir vérifié les comptes de la Commune, il est possible de procéder au virement de crédits suivant :

Crédit à ouvrir :

Sens	Section	Chapitre	Art.	Opération	Objet	Montant
D	F	65	6574		Subvention de fonctionnement	+ 37 750 €

Crédit à réduire :

Sens	Section	Chapitre	Art.	Opération	Objet	Montant
D	F	011	611		Contrats de prestation de services	- 37 750 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- **DE PROCEDER** au virement des crédits suivants, sur le budget de la Commune 2019 :

Crédit à ouvrir :

Sens	Section	Chapitre	Art.	Opération	Objet	Montant
D	F	65	6574		Subvention de fonctionnement	+ 37 750 €

Crédits à réduire :

Sens	Section	Chapitre	Art.	Opération	Objet	Montant
D	F	011	611		Contrats de prestation de services	- 37 750 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO

